

## RAPPORT N° 355 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 01 OCTOBRE 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins une (1) personne a été assassinée par un policier au cours de cette période en province de Gitega.

Le rapport déplore aussi les cas d'un (1) étudiant de l'Université du Burundi qui a été grièvement blessé à la suite d'actes de torture commis par des Imbonerakure au sein de cette institution universitaire, de deux (2) personnes qui ont été arbitrairement arrêtées et détenues en mairie de Bujumbura et d'une (1) fillette qui a été violée en province de Rumonge.

### **1. Atteinte au droit à la vie**

- Dans la nuit de vendredi 30 septembre 2022 vers 23 heures, Emmanuel Kwizera, un conducteur de véhicule, a été tué à coups de balles tirées à bout portant par Fabrice Irankunda, un policier de la position située sur la colline de Bwoga, en commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins, Emmanuel Kwizera a été tué alors qu'il tentait de séparer l'auteur du meurtre et un homme nommé Népomucène Bavumiragiye qui se disputaient autour d'une prostituée que les deux voulaient conquérir.

### **2. Atteinte au droit à l'intégrité physique**

- Dans la nuit de dimanche 25 septembre 2022 vers 23 heures, Emile Mailo Nduwimana, un étudiant de l'ISCO (Institut Supérieur de Commerce) à l'Université du Burundi au Campus Mutanga, a été gravement torturé à l'intérieur de ce

campus par des miliciens Imbonerakure, étudiants à la même institution universitaire se trouvant dans la ville de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, Emile Mailo Nduwimana rentrait au Campus en provenance d'un bistro du quartier voisin de Nyakabiga quand il est tombé sur des miliciens Imbonerakure (membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD) qui se font passer pour des agents de sécurité et montent la garde au campus. Ils l'ont d'abord violemment battu sur place avant de l'emmener à leur quartier général à l'intérieur de campus dans le pavillon IX où ils ont continué à le torturer atrocement jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Pendant plusieurs heures, jusqu'à 4 heures du matin, ces Imbonerakure ont violemment frappé Emile Mailo Nduwimana au niveau de la tête et des membres inférieurs et lui ont introduit un objet pointu dans la gorge avant de perdre connaissance.

Les mêmes sources précisent que la victime a été emmenée entre la vie et la mort au petit matin dans sa résidence au Tropicana 2. Sur des protestations d'autres étudiants colocataires, la police et la représentation des étudiants ont conduit Emile Mailo Nduwimana à l'hôpital pour des soins intensifs à la salle de réanimation dans un état comateux.

Des sources au Campus de Mutanga révèlent que ce n'est pas la première fois que cet étudiant est torturé de la sorte. Il est toujours accusé par ses tortionnaires Imbonerakure d'être parmi les recruteurs du parti CNL (Congrès National pour la Liberté). Il avait d'abord été poignardé pour cela au bras et avait même porté plainte sans succès.

SOS-Torture Burundi déplore l'attitude de l'autorité rectorale de l'Université du Burundi face aux exactions commises depuis longtemps en toute impunité par des étudiants membres de la ligue des jeunes Imbonerakure. Elle demande une enquête complète, indépendante et impartiale pour identifier tous les Imbonerakure impliqués dans ces actes de torture en vue de les traduire devant la justice et les punir conformément à la loi.

### 3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- En date du 27 septembre 2022, Etienne Sahabo, le petit frère du Docteur Christophe Sahabo, ancien Directeur Général de Kira Hospital actuellement en détention, et Me Sandra Ndayizeye, une de ses avocats, ont été arbitrairement arrêtés respectivement dans l'avant-midi et l'après-midi de ce mardi dans la capitale économique Bujumbura (ouest du Burundi). Tous les deux ont été arrêtés par des agents du Service National de Renseignement (SNR). Au moment de leur interpellation, Etienne Sahabo était à son lieu de travail à la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) au moment où Me Sandra Ndayizeye était à son domicile situé dans la ville commerciale Bujumbura. Selon des témoins, les deux ont été conduits le même jour au cachot de la zone de Kinindo après avoir été interrogés tour à tour aux parquets de Muha et de Mukaza situés dans la ville de Bujumbura.

D'après les mêmes sources, l'avocate Sandra Ndayizeye et le petit frère du Docteur Christophe Sahabo ont transférés à la prison centrale de Mpimba le mercredi 28 septembre dans la soirée après avoir été accusés, au cours d'un interrogatoire musclé de plus de 8 heures au parquet de Muha, d'avoir forcé les autres actionnaires de Kira Hospital à signer le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de crise tenue en date du 8 septembre 2022 à l'issue de laquelle le Docteur Christophe Sahabo a été reconnu comme « seul légitime et habilité à diriger la société Kira Hospital S.A. Swiss Clinic et à en assurer la gestion administrative et financière de Kira en tant que Directeur Général », une infraction inventée de toutes pièces par le magistrat instructeur à court d'arguments juridiques pour justifier leur arrestation et détention abusives.

SOS-Torture Burundi déplore l'instrumentalisation de la justice burundaise qui est toujours à la source de nombreuses parodies de procès politiquement motivés à l'instar de l'affaire Kira Hospital où l'Etat burundais veut par ce canal spolier les actions d'une entreprise d'origine suisse SwissMed International ayant la majorité

actionnariale dans la société Kira Hospital S.A. Suiss Clinic eu égard aux documents officiels établis lors de sa constitution.

#### 4. Cas de violence basée sur le genre (viol)

- En date du 24 septembre 2022, un homme connu sous le nom de Casimir Singirinyuma a été présumé d'avoir violé une fillette âgée de 4 ans sur la colline de Mwange de la zone de Kizuka, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, les parents de la fillette ont remarqué qu'elle avait été violée et ont alerté la police qui a arrêté le suspect Casimir Singirinyuma le même jour et l'a conduit au cachot du commissariat communal à Rumonge pour des raisons d'enquête.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.